AFFRANCHI PAR L'EDITEUR

VOL. X. MANITOBA. No. 18

LE METIS.

DIEU ET MON DROIT.

REDIGE PAR UN COMITE DE REDACTION. | ST. BONIFACE, JEUDI 30 SEPTEMBRE, 1880

AVIS IMPORANT
AUX
Voyageurs et Freteurs.

—o—

TRAVERSE DE LA FOURCHE DES GROS VENTRES

—o—

Le public est informé que la Traverse Fisher, (ci-devant Baloche) sera en parfaite opération pour l'ouverture de la navigation. Deux grands bacs seront à la disposition des voyageurs. Le chemin Humboldt a subi de grandes améliorations, et un chemin direct a été ouvert jusqu'au reconde de la Rivière Saskatchewan, donnant une réduction de vingt-cinq milles sur ce parcours. Ce chemin traverse au bras de la Rivière Canard, vis-à-vis l'Eglise. Un pont a été aussi construit en cet endroit, où les voyageurs pourront traverser pour rien. Les côtes de chaque bord de la rivière sont en très bon ordre et les voyageurs seront plus en sûreté qu'à n'importe quelle autre traverse.

A. P. FISHER.

Stobart P. O., 14 Janvier 1880. 3m

Chemin de fer Pacifique Canadin

Soumission pour matériel roulant

ON DEMANDE des soumissions pour la fourniture du matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines. Les entrepreneurs devront s'engager à fournir chaque année :

20 locomotives.
16 wagons de première classe, ou wagons lits, selon que pourra l'exiger le département.
20 Wagons de seconde classe.
3 wagons d'express ou de bagage.
3 wagons de poste et wagons fumoirs.
240 wagons de fret couverts.
100 wagons de fret découverts.
2 charrues pour le déblayage de la voie.
2 charrues à neige.
2 charrues en saillie,
40 wagons d'equipe.

Le tout doit être manufacturé dans la Puissance du Canada et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Fort William ou dans la Province de Manitoba.

En s'adressant au bureau de l'Ingénieur en chef, à Ottawa, le ou après le 15ème jour de mars prochain, on pourra obtenir les dessins les spécifications et autres détails

Le soussigné recevra les soumissions jusqu'à JEUDI, le premier jour de JUILLET prochain.

Par ordre,

F. BRAUN.
Secretaire

Departement des chemins de fer et canaux. Ottawa, 7 fevrier, 1880 17-f

De Grands Avantages

SONT OFFERTS

à ceux qui voudront acheter des moulins à faucher et des moissonneuses.

Quelques moulins à faucher et des moissonneuses de première classe seront vendus à très bon marché, même aux prix de la manufacture à Ontario, pour argent comptant. Aussi, on prendra des bestiaux en échange.

S'adresser à

A. S. MALLOCH,
St. Boniface.

Des échantillons peuvent être vus au Magasin de M. Joseph Laporte, coin des Avenues Taché et Provencher, St. Boniface.

22 Juin, 1880. 1f

STOBART, EDEN & CIE

Grande Rue—Winnipeg.

Attirent l'attention de leurs pratiques et du public en général sur la grande réduction du prix de leurs marchandises.

Etoffes à Robe, Jupons Blanc, Jupes en Dentelle et de Soie, Collets de Dentelle, Parasols, etc., etc., etc., et aussi une grande quantité de coupons de toutes sortes.

N. B.---Nous avons toujours en mains le célèbre Fil de CLARK, M. E. Q. Marque de commerce, L'Elephant.

Stobart, Eden & Cie

29 Juillet, 1880 –12m

LE DESTRUCTEUR CANADIEN DES DOULEURS

Comme remède de famille est favorablement connu du public, pour avoir pour soulagé des milliers de personnes sujettes aux douleurs. Dans les cotés, les reins, et la tête, aux rhumes à la toux, maux de gorge, détoise, ecrasures, crampes dans l'estomac, cholera morbus, dissenterie, coliques, bralures, engelures, etc., etc.

Le Destructeur Canadien des Douleurs est devant le public depuis longtemps ; il est très estimé ou l'on s'en sert ; et quand on en fait usage à temps il ne manque jamais d'apporter un soulagement permanent ; et on n'a pas connaissance d'un seul cas où il na pas donné satisfaction, lorsque les directions ont ete bien suivies ; au contraire tous sont charmes de ses operations, et parlent dans les termes les plus flatteurs de ses effets magiques.

Nous parlons de ce sujet par experience, en ayant fait nous même une épreuve complete ; en conséquence tous ceux qui souffrent des douleurs pour lesquelles il est mentionné, peuvent être persuadés qu'il est un remède souverain.

L'efficacite étonnante du Destructeur Canadien des Douleurs, dans la guerison des maladies pour lesquelles il est recommandé, et ses effets merveilleux à maitriser les douleurs atroces du Rhumatisme et soulager les affections nerveuses, lui donnent droit au plus haut rang dans la liste des remèdes.

Des ordres nous arrivent des marchands de remèdes de tous les points du pays pour de nouvelles commandes, et tous temoignent de la satisfaction universelle qu'il donne.

Le Destructeur Canadien des Douleurs ne manque jamais de procurer un soulagement immédiat ; on le trouve chez tous les marchands de remèdes.

Les médecins l'ordonnent et s'en servent ; et aucune famille ne saurait s'en passer après l'avoir essayé.

Prix seulement 25 centins la bouteille.

A vendre chez,

TROTT & CIE.

Agent pour la Province de Manitoba, Grande Rue Winnipeg.

DANIEL CAREY

AVOCAT, NOTAIRE, &C.

Grande Rue - Winnipeg,

Vis-a-vis le Palais de Justice.

ARGENT PRETE SUR PROPRIETES FONCIERES.

BROWNE OLDFIELD & C.,

GRENETIERS,

(Successeurs de W. H. DISBROWE.)

Ouvriront au commencement de Février à la place anciennement occupée par le Dr. COWAN au coin de la Grande Rue et la Rue Bannatyne, avec un stock le plus choisi de

Graines de semences,
" de legumes,
" de fleurs

Importées directement des célèbres grenetiers Américains et Européens.

Les catalogues seront prêts vers le milieu du mois de fevrier et seront envoyés gratis à tous ceux qui en feront la demande.

Winnipeg, 22 Janv., 1880. 3m,

Avis.

Le Dr. T. Fafard, a ouvert un bureau à St. Boniface, Avenue Taché, au-dessus du Magasin de M. GEORGE ROY.

Heures de Bureau, de 8 heures à 10 heures A. M., de 1 à 3 P. M. et de 6 heures à 8 heures P. M.

JOSEPH ROYAL

AVOCAT,
SOLLICITEUR,
PROCUREUR ET
NOTAIRE PUBLIC

Bureaux : Maison Radiger, vis-à-vis le Palais de Justice, Grande Rue, WINNIPEG.

2 Juin, 1880.

PERDU!

Voilà à peu près deux mois, deux bœufs, dont un noir avec la figure grisâtre, âgé d'environ six ans, appartenant autre fois à Jérome Falcon de la Pointe de Chênes ; l'autre est rouge foncé, agé de deux ans egaré dans le même temps. Aucune personne qui les ramènera au soussigné sera liberalement récompensé.

A. S. MALLOCH,

St. Boniface, 25 Aout 1880.

ARGENT A PRETER.

La "Manitoba Investment Association"—ou Société de Placements de Manitoba

Prête des fonds sur la garantie de terres en culture et sur des propriétés de ville en plein rapport.

Debentures négociées.

Les frais d'actes et autres sont tarifées par l'Association et mis au plus bas chiffre.

BUREAUX : —Bloc de la Banque des Marchands.

A. McARTHUR,
Gérant.

Winnipeg 21 Août 1880.

DES SOUMISSIONS

CACHETEES

Endossées "soumissions pour nivellement et drainage" adressées au soussigne seront reçues par le Departement des Travaux Publics jusqu'à

Midi, le 10 Septembre prochain,

pour les ouvrages suivants savoir :

1o. Pour enlever de 8000 à 10,000 verges cubes dans l'élargissement et le creusement de Colony Creek.

La soumission devra donner le prix par verge cube.

2o. Pour niveler et niveler à demi la grande route qui va au Nord Ouest vers Stony Mountain depuis l'extrémité de la rue Logan.

La soumission devra donner le prix par "rod" pour l'ouvrage qui devra être semblable à celui fait en Ville, de même que le prix du fossé et du nivellement sur un côté du chemin seulement.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié de Banque égal à cinq par cent de la somme totale pour l'ouvrage soumissionné, ce chèque appartiendra au gouvernement et le soumissionnaire refuse de completer le contrat qui lui serait accordé, tel chèque sera remis au soumissionnaire malheureux ; mais dans le cas du soumissionnaire heureux ce chèque sera retenu comme garantie de la due exécution du contrat

Pour renseignements ultérieurs et la formule de soumission s'adresser au Bureau du soussigné.

On ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

C. P. BROWN,
Ministre des Travaux Publics.

Bureaux des Travaux Publics
30 Août 1880.

SOUMISSIONS.

DES SOUMISSIONS cachetées marquées "Pour la Surintendance du Nord Ouest du Departement des affaires des Sauvages" seront reçues au bureau du soussigne jusqu'à

MIDI LE 10e JOUR DE SEPTEMBRE PROCHAIN,

pour l'approvisionnement suivant requis par le Departement des affaires des Sauvages pour la Surintendance des affaires du Nord Ouest, savoir :

2,000 sacs de farine XXX,

La livraison devra se faire au Fort Ellice le 15 Octobre 1880.

Des échantillons devront accompagner les soumissions.

Toute soumission devra porter les signatures de deux personnes responsables disposées à cautionner l'exécution du contrat.

On pourra se procurer les autres renseignements au bureau du soussigné.

On n'acceptera pas nécessairement la plus basse des soumissions.

JAS. F. GRAHAM,
Surintendant Int. des Sauvages.

Bureau des Sauvages 19 Aout 1880.

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE
Canadien.

Soumissions pour Hangards pour Transfert du fret à Emerson.

Le Soussigné recevra des soumissions endossées "Soumissions pour Hangars pour Transfert du fret" jusqu'à

MIDI, SAMEDI LE 11 SEPTEMBRE PROCHAIN

pour la construction à Emerson d'un Hangard de 300 pieds de long destiné au Transfert du Fret.

On peut voir les plans et devis et obtenir des blancs de soumissions au Bureau de l'Ingénieur du District à Winnipeg le et apres le 2 septembre prochain.

Par Ordre,

COLLINGWOOD SCHREIBER,
Ingénieur en Chef.

Bureaux du Ch. de fer P. C.,
Winnipeg 26 Aout 1880.

Departement des Chemins de Fer et Canaux.

—o—

SOUMISSIONS.

Des soumissions cachetées et séparées, endossées "Soumission pour l'achat du Steamer du gouvernement

"LADY OF THE LAKE"

et "Soumission pour l'achat du steamer du gouvernement

"LOUISE THOMPSON"

seront reçues par le Soussigné à Winnipeg jusqu'à midi

Vendredi le premier Octobre prochain.

Le "Lady of the Lake" est en ce moment au Portage du Rat, Lac des Bois, pres de la ligne du Chemin de Fer Pacifique Canadien, et le "Louise Thompson" est au Fort Francis.

Pour renseignements ultérieurs s'adresser à

WILLIAM SKEAD,
Agent.

Dep't. des chem. de fer et canaux.

LE "METIS."

Jeudi, 30 Septembre, 1880.

LE SUCRE DE BETTERAVE.

Le parti Conservateur en reprenant les rênes du pouvoir il y a deux ans assumait une bien lourde tâche. Grâce à la politique anti nationale et apathique de MacKenzie, l'industrie était devenue paralysée et le commerce une ruine.

Partout les manufactures fermaient leurs portes, la hideuse banqueroute engloutissait les chetives epaves échappées à la crise commerciale, et partout on entendait les ouvriers souffrant de la fain, demander à grands cris le retour d'un gouvernement plus généreux et qui s'occupât de la chose publique.

Le peuple a fait entendre sa voix puissante le 17 Sept. 1878 et du souffle de sa colère a balayé les incapables et les intrigants qui s'étaient emparés du pouvoir par un coup d'état.

Deux années ont suffi pour prouver que les promesses de sir John Macdonald n'étaient pas seulement de vains mots pour leurrer les électeurs, mais qu'il saurait accomplir chaque article de son programme.

La presse nous annonce tous les jours quelqu'indistrie naissante, et et il nous fait plaisir aujourd'hui de faire part au public d'un certain projet dont s'occupent sérieusement des capitalistes de cette Province. Il s'agirait de former une compagnie pour l'exploitation de la betterave à sucre.

Manitoba possède pour une manufacture de ce genre des avantages que l'on trouverait nulle part ailleurs.

Nous dirons tout d'abord que la terre pour la culture de la betterave se vend à un prix comparativement moins élevé qu'ailleurs et est si fertile qu'elle ne demande aucun engrais. Au lieu de $20 à 25 de l'acre les actionnaires de cette compagnie pourraient s'en procurer et des meilleures à $1.00 ou $1.50 l'acre.

C'est déjà un advantage considérable. Nous payons le sucre à Winnipeg de 13 à 14 cts la livre, soit $2\frac{1}{2}$ à 3 cts plus cher qu'à Montréal pour la même qualite.

On s'explique facilement cette différence par les frais de transport et le cout d'entrée aux Etats Unis des marchandises. Le transport seul s'élève à la difference qui existe entre le marchéde Winnipeg et celui de Montréal Nous payons en moyenne $2\frac{1}{2}$ cts par livre pour le transport du sucre de Montreal à Winnipeg à part d'autres dépense incidentes.

En hiver le transport coute en moyenne 3 cts. Une manufacture établie ici serait donc en état de vendre à meilleur marché tout en faisant un bon profit, que les manufactures des autres provinces.

Nous avons actuellement, tant à Manitoba que dans le Nord-Ouest une population de 60,000 à 70,000 On sait que la compagnie de la Baie d'Hudson fait une énorme consommation de sucre qu'elle transporte et détaille avec profit dans le Nord-Ouest. Les indiens sont aussi de grands consommateurs de sucre en général et ne contribueraient pas peu à absorber les produits d'une manufacture de betterave établie à Manitoba.

Quand on songe à l'émigration qui se porte vers le Nord-Ouest et augmente actuellement le nombre des consommateurs et aux milliers d'ouvriers employés pour les travaux du Pacifique Canadien il est facile de comprendre quelle consommation de sucre se fait dans cette Province.

Ajoutons à ce qui précède que le climat est extrêmement favorable à la culture de la betterave à sucre qui parvient à une grosseur extraordinaire c'est ainsi qu'à l'exposition provinciale qui a eu lieu à Winnipeg il y a quelques jours, on a exhibé des betteraves à sucre pesant jusqu'à 10 et 11 livres,

Les détritus de la bettrave se vendraient ici plus cher qu'ailleurs pour l'engrais des animaux et donneraient de jolis revenus à la compagnie.

Le bœuf qui se vend dans la Province de Québec 3 à 4 cts la livre coûte ici 7 à 8 la livre et ceux qui font l'elevage des bestiaux ne manqueraient pas profiter de ces détritus qui sont d'excellents engrais.

Par cette manufacture nous obtiendrions peut-être une diminution dans le prix des viandes qui est si élevé à Manitoba.

L'on prétendra peut-être que la main d'œuvre est élevée dans cette province et que la compagnie se trouverait sous se rapport dans une position plus désavantageuse que dans les autres province.

Il est vrai de dire que le salaire est mieux rénuméré à Manitoba que dans Québec, Ontario ou la Nouvelle Ecosse, mais aussi en retour. il est vrai de dire que nous pouvons cultiver et récolter la bettrave à sucre à l'aide de machines, vu qu'il n'y a ni pierre ni souches sur les terres de cette Province, tandis qu'on ne saurait en dire autant d'Halifax et Farnham dans les cantons de l'Est où paraitrait il, il est question de fabriquer le sucre de bettrave.

En somme nous croyons que, la perspective est brillante, pour une campagnie composée d'hommes d'affaires et possédant des capitaux, et nous n'avons aucun doute que l'entreprise donnerait de gros dividendes.

Nous reviendrons plus tard sur ce sujet que nous ne faisons aujourd'hui qu'ébaucher.

On lit dans le *Courrier de Montréal*, à propos de l'exposition :

La partie la plus importante de l'exposition est, sans contredit, celle qui, a rapport à l'instruction publique. Tout y est placé avec ordre et symétrie. Chacun peut étudier notre système scolaire se rendre compte de son principe et de son fonctionnement.

La grande majorité des maisons d'éducation de la province a répondu à l'appel que leur a fait M. le surintendant de l'éducation, au mois de février dernier, et a envoyé à l'exposition les travaux ordinaires des élèves, ce qui permet de juger notre système d'enseignement dans ses résultats.

Nos écoles normales, bon nombre de collèges classiques le département de l'Instruction publique, l'école polytechnique, toutes les écoles sous le contrôle des commissaires catholiques et protestants de Montréal, les couvents, les académies, les écoles modèles et élémentaires, les écoles des Frères de toute la province prennent part à l'exposition.

L'hon. Gédéon Ouimet a préside lui-même aux dispositions des travaux de ces maisons d'éducation, dans la partie du Palais de de Cristal réservé à ce département et a mis tout au jour, défauts et qualités. Ces travaux, comme nous l'avons dit, consistent en devoirs journaliers exhibés tels que corrigés par le maître, une grande quantité de dessins à main levée, d'architecture et autres. Il y a des ouvrage à aiguille exposés par les couvent des villes et de la campagne.

On voit aussi de magnifiques pièces de broderie faits par les aveugles. Le département expose un appareil mobilier scolaire, une caisse d'oiseaux insectivores et carnivores, et un appareil pour placer des cartes géographiques.

Le jury de l'exposition se compose de 15 membres, ce sont MM. les abbés Hamel, Lagacé, Nantel, de Sainte-Thérèse, Séguin, le Frère Réticius, provincial des Frères, les professeurs W. H. Hicks, R. W Henker, S. P. Robins, J. Ahern, E. F. X. Demers, La croix, Schmouth, l'inspecteur Brault, et les Principaax J. W. Dawson et J. A. Howe.

Samedi, ces messieurs devront faire rapport à la commission scolaire composée de l'hon. G. Ouimet, surintendant de l'education M. l'abbé Verreau et MM. U. E. Archambault et F. W. Hicks. Cette commission fera rapport au comité de l'exposition qui octroira les diplômes et les mentions honorables. Nous ferons remarquer ici que le l'exposition ne donnera pas de prix en argent mais accordera des diplômes de 1ère et de 2de classe, et des mentions honorables.

Quoique leur rapport ne soit pas encore prêt, les juges parlent hautement de l'exposition scolaire en général. Ces MM. disent que jamais on n'a vu pareil succés.

Comme nous l'avons annoncé, ces jours derniers, la première séance au congrés pédagogique catholique aura lieu, le 21, à 7 heures p. m. Voici le programme :

1o Discours d'ouverture : le Surintendant.

2o Discours : l'honorable P. J. O. Chauveau.

3o Requêtes et propositions.

4o Conférence sur l'uniformité dans l'enseignement : professeur J. B. Cloutier.

5o Conférence sur l'enseignement de la lecture : M. l'abbé Lagacé.

6o Discusion des sujets choisis par le Congrés.

Une dépêche de Gloucester, dans l'Etat du Massachusetts, signale un fait qui pourrait bien susciter de nouvelles difficultés entre l'Angleterre et le gouvernement des Etats-Unis. La dépêche est ainsi conçue :

"Le 4 août dernier, la goëlette *Moro Costle* jeta l'ancre à un mille de la côte, dans la Baie de la conception, à Terreneuve, dans le but de se procurer de la boitte. En l'absence du capitaine, l'équipage essaya de prendre quelques poissons. Trois cents habitants du pays montèrent à bord en fermèrent l'équipage dans le cale et mirent le bâtiment sous voile. A son retour, le capitaine aperçut les Terreneuviens quise dirigeaient sur des récifs. Effrayés, ils abandonnérent le bâtiment. Peu s'en fallut que la goëlette ne fut jetée à la côte.

"Le jour précédent, la goëlette *Victor* fut abordée de la même manière et même violence pour empêcher les Américains de pêcher. Le gouvernement de Terreneuve ne peut allégner ici la loi du dimanche, qui defend la pêche et l'usage de la seine, attendu que ceux du *Moro Castle* pêchaient à la ligne et n'avaient pris qu'environ une douzaine de poissons."

Notes Historiques.

LA FAMILLE DE LA VÉRENDRYE.

La liste des enfants de Réné Gauthier, sieur de Varennes, gouverneur des Trois-Rivières, (1681-1689), n'a jamais été dressée correctement. Cela vient de ce que l'on s'est fié d'une part au recensement de 1618 et, d'un autre côté, sur des documents où les noms et surnoms de quelques-uns de ces enfants se trouvent changés au point de dérouter tout-à-fait le lecteur qui n'est pas en état de les contrôler de près.

Ces enfants sont nés aux Trois-Rivières, à l'exception d'un seul, que j'indiquerai.

Louis, né en 1673, parait avoir epousé une demoiselle de la Corne. Je parlerai de lui tout à l'heure.

Madeleine, 1674, epousa le capitaine Petite le Villiers, de Montréal.

Jacques-Réné, 1677. Il reçut la seigneurie de Varennes dans le partage des biens de la famille. Sa femme était Jeanne Lemoine.

Jean-Baptiste, frère jumeau de Jacques-Rene, fut un des dignitaires du Clergé de Quebec

Marie-Marguerite, née à Boucherville, en 1680, épousa Louis Hingue, à Varennes.

Marie-Rénée, 1682. Elle fut la mère du jeune la Jameraye qui périt, en 1736, sur une, île du lac des Bois. avec un fils du decouvreur du Nord-Ouest. Eux et leurs compagnons furent massacrés par les Sioux.

Anne-Marguerite, 1684, devint religieuse ursuline à Quebec.

Pierre, né le 17 novembre 1685, est le héros de la famille et, je pense, l'homme le plus remarquable qu'ait produit la ville des Trois-Rivières. De sa femme, Marie-Anne Dandonneau, il eut trois ou quatre fils, dont l'un fut tué comme il est dit cidessus ; les autres le secondèrent dans ses expéditions ; deux d'entre eux se rendirent jusqu'aux Montagnes Rocheuses.

Philippe, 1687, decédé l'année suivante.

Jean-Baptiste, 1688. Sa trace ne se retrouve pas après son acte de baptême. S'il a vécu, peut-être a-t-il accompagné son frère Pierre au Nord-Ouest. En tous cas, ses autres frères n'y sont pas allés. Je suis positif sur ce point.

René Gauthier de Varennes, père de ces enfants mourut aux Trois-Rivières, en 1689.

En consultant la présente liste, le lecteur n'aura plus a craindre de s'embrouiller lorsqu'il rencontrera quelque mention de la famille de la Vérendrye.

Comme ce nom même demande explication, je profite du moment pour en dire quelques mots.

Un M. de la Verendrye vivait en France vers 1680. Il était parent, si non frère du gouverneur des Trois-Rivières, d'après les actes que je possède. C'était la coutume du temps d'imposer un nom distinct à chaque garçon. Les petits bourgeois agissaient à cet égard comme la noblesse tant cette pratique était répandue.

Réné Gauthier, gouverneur des Trois-Rivières, portant le nom de sieur de Varennes, son frère pouvait bien s'appeler le sieur de la Verandrye.

Lorsque le jeune Louis, fils de Rêné, entra dans les troupes, il se nommait déjà ou adopta le surnom de la Vérendrye, la preuve en est facile à établir. Vers la même epoque, 1686, le lieu appelé la Gabelle ou Vérendrye, sur le bas Saint-Maurice, était un comptoir de traite ; le gouverneur des Trois-Rivières y faisait commerce avec les Sauvages, ce qui causait des disputes à Québec chez l'intendant Louis passa en France dans le régiment de Bretagne, puis alla se faire tuer en Italie, vers l'année 1716.

Pierre, de treize ans plus jeune que Louis, s'appelle d'abord sieur de Beaumois. Pendant qu'il servait en France dans le régiment de Bretagne, sa mère était propriétaire du fief de la Gabelle ou la Vérendrye. Lorsqu'il revint, en 1711, à peu près son frère étant mort, il adopta son nom, qu'il était destiné à rendre celèbre. Avant d'aller fonder Winipeg. Pierre de La Vérendrye habita pendant une dizaine d'années, (1712 1722 ?) le fief de la Gabelle, detournant à son profit la traite qui, autrefois, descendait aux Trois-Rivières. C'est alors qu'il a dû concevoir le projet d'étendre ses explorations chez les peuples dont lui parlaient les sauvages du haut Saint-Maurice.

Cette page de la carrière du découvreur n'est pas connue des historiens. Je la donnerai au long dans mon livre sur ce concitoyen trop longtemps oublié.

BENJAMIN SULTE.

NOUVELLES CANADIENES.

Le Grand Tronc a longtemps cherché la prospérité qui semblait le fuir. Ses propriétaires avaient dépensé soixante millions de piastres pour construire une ligne de chemin de fer traversant tout le territoire de l'ancien Canada. Le gouvernement avait ajouté une quinzaine de millions à ces immenses capitaux. Les espérences des actionnaires ne se réalisaient pas. Les dividendes sont impossible, se disaient-ils avec désespoir.

Il se trompaient. Ce n'était qu'un temps d'epreuves, et un vigoureuse et persévérante administration devait opérer un immense changement. Que l'on juge de la prospérité des affaires du Grand Tronc par les chiffres suivants ; les recettes brutes de cette ligne, durant l'année terminée 30 juin 1861, n'étaient que de $3,476,773. En 1880, elles dépasseront dix millions de piastres ; une augmentation de deux cent pour cent en dix neuf ans.

Ce n'est pas exagerer que de dire que le trafic annuel ou Grand Tronc atteindra douze millions de piastres avant cinq ans. *Canadien.*

La "molène" comme remède pour la consomption.—Un correspondant de la *Patrie nouvelle* donne quelques renseignements utiles sur les propriétés médicinales d'une plante très-connue, dont M. l'abbé Provencher donne la description dans un volume qu'il a publié sous le titre "Flore Canadienne."

Voici ce que nous lisons dans la *Patrie Nouvelle* ;

"J'ai découvert un remède pour la consomption. Il a guéri un grand nombre de cas après que les poumons avaient commencé a saigner et que la rougeur étique se montrait sur les joues. Après avoir essayé ce remède à ma pleine satisfaction, j'ai pensé que la philantropie me faisait un devoir de le faire connaître au monde. C'est la *molène* plus connue sous le non de *bouillon blanc ou bonhomme*, trempée fortement dans l'eau, adoucie avec du sucre ordinaire et bue librement. Les plantes sont bonnes, jeunes ou vieilles, séchées à l'ombre ou conservées dans des sac. Il faut continuer le remède de trois à six mois, selon la

nature de la maladie. Il est très-bon pour les vaisseaux sanguins aussi, rétablit et fortifie le système. Il améliore le sang et enlève toute enflammation des poumons.

—

M. Dion français, et quatre de ses frères, tous riches capitalistes, ont résolu de consacrer chacun 250.000 francs, c'est à dire un million de francs, pour l'exploitation des phosphates dans les environs de Sherbrooke. —*Idem.*

—

Le *Nouveau-Monde* annonce que M. F. Parkman, historien américain se consacre actuellement à faire l'histoire des dernières années de la domination française, époque fertile en guerres entre les Anglais et les français.

L'ouvrage de M. Parkman commencera à la paix d'Aix-la-Chapelle pour finir à la mort de Wolfe et Montcalm, et efin à la prise de Québec M Parkman a eu le bonheur de pouvoir mettre la main sur quantité de matériaux inedits, notamment les lettres de Montcalm à sa femme, qui ont été mises à sa disposition par le présent marquis de Montcalm.

Nouvelles Locales

—On est à poser des paratonnerres sur le nouveau Collége.

—Chose incroyable ! il y a deux jours qu'il ne pleut pas.

—Hier, les chevaux de M. Manseau employés aux travaux des rues de St. Boniface, se sont gravement blessés.

—Aujourd'hui, à dix heures, la Cour de Révision municipal a siégé sous la présidence du préfet L'Hon. M. Royal.

—Les Sœurs de la charité de St. Boniface ont reçu, le 15 courant, par l'entremise de J. H. McTavish, Ecuyer, la somme $150, don de l'Honorable D. A. Smith à leur Institution.

—MM. Morache et Désy, après avoir complété leur travaux dans les rues Taché et Dumoulin, sont en ce moment à faire niveler et drainer l'avenue Provencher. Ils éprouvent beaucoup de difficultés à cause de la boue.

—Les aiguilleurs (*brake men*) du Pacifique Canadien qui s'étaient mis en greve ont obtenu plus qu'ils n'avaient jamais espéré d'avoir. Ces grévistes, qui ont fait trembler l'administration, s'élevaient au formidable chiffre de 15.

—Le fameux Nixon, envoyé ici pour veiller sur l'honnêteté des contracteurs du gouvernement McKenzie et qui a trouvé le moyen en quelques années d'enrichir un certain M. Alloway (lequel plus tard s'est marié à son goût), M. Nixon, disons nous, choqué des révélations d'un M. P. Sutherland devant la Commission Royale, a fait arrêter ce dernier comme parjure. L'enquête a abouti par le renvoi de la plainte.

—M. Frédéric Houde, rédacteur du *Nouveau-Monde*, de Montreal, vient d'intenter une poursuite en dommages contre M. Ludger D. Duvernay du *Courrier de Montréal*. Sa réclamation est de $1,000. Cette poursuite est un incident d'une polémique engagée depuis quelque temps entre les deux journaux susdits, et non pas, ainsi que le *Free Press* le disait l'autre jour, parceque le *Courrier* reprochait au *Nouveau Monde* de vouloir l'enseignement de la langue anglaise dans les institutions canadiennes françaises. Le *Free Press*, qui a été induit en erreur, devra corriger son assertion.

LOUIS VEUILLOT.

—

Il y a qulques mois, en rentrant d'une promenade qu'il venait de faire au bois de Boulogne avec sa sœur, Mlle Elise Veuillot et une de ses filles, mariée au colonel Pierre Veuillot dit tout à coup tristement :

" Il me semble que quelque chose se vient de finir en moi ! "

Depuis ce jour, le grand journaliste n'a jamais retrouvé sa vigoureuse santé d'autrefois.

Le véritable caractère de sa maladie, est un commencement de paralysie cerebrale. L'organe qui a le plus travaillé en chacun de nous est le premier atteint, et c'est à la tête que les penseurs doivent être frappés.

Il y a longtemps déjà que la plume qui a écrit de si belles choses, de si vigoureuses et de si mordantes pages repose inactive sur le bureau du maitre, dont les deux fenêtres s'ouvrent en pleine verdure sur un de ces grands jardins comme en possèdent encore certains hôtels du fouboug Saint-Germain.

Veuillot habite l'aile droite d'un hôtel magnifique et délabré de la rue de Varenne ; l'herbe croit entre les pavés de la cour, et la grande porte cochère ne tourne qu'en grinçant sur ses gonds.

Au troisième étage se trouve l'appartement, auquel on arrive par un escalier assez beau, mais qui commence à perdre ses aplombs, comme un vieillard.

L'antichambre, avec ses tableaux de sainteté et ses pierres assyriennes couvertes d'hiéroglyphes, a un air de sanctuaire.

Depuis que Veuillot est malade, il est rare qu'on puisse pénétrer jusqu'à lui ; c'est une faveur qu'obtiennent seulement archevêques et évêques.

C'est ordinairement Mlle Elise Veuillot, la Sœur bien-aimée du maitre, qui se charge de recevoir et de congedier les visiteurs. Veuillot l'appelle son bon ange, et il a raison car c'est bien la forme humaine de son ange gardien, que Dieu a laissé à côté de ses derniers jours.

Involontairement, on parle bas dans cet appartement, et d'ailleurs la conversation du grand écrivain, autrefois si animée et si brillante, en qui faisait dire que sa langue etait aussi affilée que sa plume, est devenue terne et somnolente. De temps en temps cependant les nuages qui flottent autour de ce cerveau, comme autour d'une cime des grands monts, se dissipent un instant. Le soleil apparait, l'intelligence brille.

La parole et le style reprennent leur radieux éclat.

Relisez la dernière lettre de lui que contient l'*Univers*, et vous verrez que, lorsque les vieux lions se réveillent, ils peuvent encore donner des leçons aux lionceaux.

Un détail touchant. Dans le cabinet de travail se trouve le portrait du père de Veuillot, en costume de tonnelier ; l'écrivain est fier de son origine plébéienne.

Il a aussi pour la patrie un culte passionné, et c'est un des rares hommes qui pleurent en lisant l'histoire de France.

Jeanne d'Arc—faut-il le dire ? —est un de ses amours. Quelque temps après l'érection de la statue de la Vierge héroïque sur la place des Pyramides, Veuillot s'arrêta devant elle, au bras d'un ami. Ce dernier lui reconta un trait de la veille, dont parlait tout Paris : un colonel qui, passant devant la statue, avait fait mettre son régiment au port d'armes et avait ordonné à ses tambours de battre aux champs—inutile de dire que ce colonel n'est pas le futur général Farre—En écoutant ce recit, Veuillot éprouva une si vive émotion qu'il se jeta dans les bras de son ami, et se mit à sangloter comme un enfant.

C'était bien là le Français qui songeai à la plus touchante gloire de son pays. C'était aussi le père qui pensait probablement à sa seconde fille, enfermée dans le cloître des Visitandines.

Je ne veux pas apprécier ici le grand rôle joué par Louis Veuillot dans la lutte qui se poursuit entre l'Eglise et la Révolution ; je n'ai pas à apprécier non plus l'une des grandes qualités du maitre, —la plus grande peut-être—son respect et son culte de la langue française. N'est-ce pas lui qui a dit qu'on ne pouvait bien écrire et bien penser qu'en français.

J'ai voulu simplement rappeler à l'attention toujours fugitive des Parisiens un homme qui a honoré notre mérite, et qui est allé demander comme tant d'autres, aux grandes brises de l'Océan un peu de soulagement et de réconfort.

Depuis longtemps on lui conseillait de quitter ce Paris qu'il a flagellé si impitoyablement et qu'il aime à ne pouvoir s'en séparer.

A côte de lui on avait parlé de Lourdes ; il a préféré Granville.

Puisse le repos éloigner pour longtemps encore l'accomplissement d'un désir formellement exprimé par Veuillot dans un testament.

" Je veux, a-t-il dit, que lorsque je mourrai, il n'y ait sur mon cercueil d'autre emblême que ma plume, à part la Croix."

Une exploration sous-marine.

—

L'effrayant récit qu'on va lire est la traduction exacte d'une conversation de M. James Ford, ingénieur chargé des sondages de la Tay pour l'extration du train qui fut précipité l'andernier dans les flots, à lembouchure de cette rivière :

Ma première descente m'a amené à la tête du train. Le corps du mécanicien était debout andessus de la locomotive, à laquelle il était accroché par un pied.

Le courant l'inclinait légèrement, et parfois il se mouvait lentement de droite à gauche une comme plante sous marine. Ses yeux étaient restés grands ouverts. Il était facile de voir que le malheureux fut probablement remonté à la surface, si son pied ne se fut pris par une fatalité entre deux manipulateurs de cuivre. Le chauffeur, lui avait la tête broyée et était à demi enseveli sous le charbon qui s'était écroulé sur lui.

Dans le wagon-poste, il y avait trois employés, tout trois pressés contre la portière à coulisses qu'ils avaient pu faire glisser de quelques centimètres dans sa rainure. Une lutte suprême pour la sortie avait eu lieu entre eux, et l'un des trois avait crispé ses deux mains autour du cou de celui de ses camarade qui tenait la poignée.

Dans l'un des compartiments du premier wagon, six personnes, une famille probablement, occupaient les six places. Par un étrange hasard la mort après la chute, les avait fait retomber dans leurs sièges, et elles restaient là immobiles, dans leur wagon cercueil.

Hors du second compartiment flottait un corps retenu par la tête, qui s'était trouvée saisie dans la portière brisée. Ce corps était celui d'un officier. Ses vêtements étaient déchirés, et ses jambes nues étaient déjà toutes rongés par les crustacés de la Tay. De sa poitrine sortait à moitié le long corps d'un anguille, qui battait l'eau lentement.

Le second compartiment du second wagon était celui qui présentait le spectacle le plus horrible. La lumière électrique fit apercevoir à travers les glauques opacités de l'eau un chaos de corps ecrasés les uns contre les autres. Il y avait un bébé tout applati et démesurément large, tandis qu'une femme, presque complètement fendue en deux, ne tenait plus que par la partie supérieure du corps. De gros poissons passaient et repassaient à travers ces debris, et continuellement, par les deux portières fracassées, s'échappaient des bulles d'air qui montaient lentement à la surface.

De cet épouvantable voyage, M. Ford rapporta le sac aux dépêches. Il lui fallut plus de huit jours avant qu'il osât recommencer sa descente Il lui a été impossible pendant les quarante-huit premières heures de manger quoi que ce fut !

Le commerce de bois.

—

La plus grande activité règne aux scieries de la Chaudière, d'Arprior et d'ailleurs, et la saison prochaine s'annonce sous les meilleures auspices, si l'on en juge par le nombre d'hommes qu'il y a dans les chantiers.

Mais cette prospérité ne se manifeste pas seulement dans le district forestier de l'Ottawa. Au nouveau-Brunswick, par exemple, le commerce de bois est des plus florissants. A Newcastle, qui est le principal port de cette province, les mois de juin, juillet et août représentent 30, 366, 000 pieds carrés, evalués à $258, 600 Pendant la même période, l'an dernier, les chiffres correspondants étaient 8 596 600 pieds et $258,600. En 1879, les navires entrés à ce port présentaient un tonnage de 5,578, et, cette année, on calcule 24,055 tonneaux. En d'autres termes, le commerce de ce port a quadruplé depuis l'année dernière.

PROTECTION MIRACULEUSE.—Un ami de notre feuille, dit le *Nouvelliste*, nous communique une singulière disparition qui a eu lieu, il y a une quinzaine de jours, dans la paroisse de St. Pierre les Becquets.

Une petite fille, âgée à peine de quatre ans, désertait, un vendredi, le toit paternel.

Les parents, en proie aux plus vives inquiétudes, ordonnèrent immédiatement des recherches.

Une semaine cependant s'était écoulée et personne n'avait pu encore donner des nouvelles sur la petites fille disparue.

On ne comptait déjà plus retrouver la petite malheureuse, lorsque des ouvriers, en fauchant du foin, à quelques arpents de la maison paternelle, entendirent un léger cri.

Ils arrêtèrent immédiatement leur travail et prêtèrent l'oreille du côté de l'endroit d'où la voix partait. Cette voix devenait de plus en plus distincte.—" Venez me chercher" disait elle.—Où es-tu ? demandèrent les travailants—"Ici, tout près," fut-il répondu.

Les ouvriers s'avancèrent, dans l'herbe déjà haute, et aperçurent, après une marche d'une dizaine de minutes, une toute petite fille, assise sur un morceau de broussailles. Il l'interrogèrent.

Ça fait bien cinq jours que je suis ici, dit-elle, mais je n'ai pas souffert de la faim. Une grande dame que je ne connais pas—mais qui ressemble beaucoup à maman—m'apportait chaque jour à manger.

Ils conduisirent l'enfant chez sa mère dont la joie ne connût pas de bornes en revoyant celle qu'elle croyait à jamais perdue.

La disparution et la découverte de la petite fille furent bientôt commentées dans la paroisse et on fût unanime à la croire que le ciel s'était chargé de protéger ce pauvre petit être sans défense et sans soutien.

VARIETES.

—

∴

POUR ENFANTS.—On présente à Mme Z...un jeune médecin presque imberbe :

—Comment ! monsieur, vous êtes déjà docteur ? lui demande-t-elle, surprise.

—Oui, madame, mais, comme je suis encore très jeune, je ne soigne que des enfants.

∴

Nous avons la douleur d'apprendre la mort du R. P. Duhaime, arrivée samedi, le 11 courant, en la maison des RR. PP. Oblats, rue Visitation, à Montréal. Le défunt était dans la 33ème année de son âge, la 13ème de sa profession religieuse, et la 9ème de son sacerdoce.

∴

Dans un examen :

Un professeur demande à un jeune collégien la différence qu'il y a entre un thème et une version :

—L'un est opposé à l'autre, répond l'élève.

—Comment cela ?

— Dame ! Quand je dis à ma mère: Je t'*aime* , c'est bien l'oposé de l'*aversion !*

∴

Mme F...discute, avec son gendre le bonheur d'Adam et Eve dans le Paradis terrestre ; on en vient aux aigreurs :

—Adam était bien heureux.

—Soit, reprend le gendre ; mais il faut tout dire : Adam n'avait pas de belle mère ?

Mariage.

—

A St. Jean-Baptiste le 27 courant par le Rev, M. Fillion, Wilfrid Leclair à Emma Roy, fille cadette de M. Hilaire Roy de St. Jean-Baptiste.

DEMANDES DE LICENCES

—o—

HOTEL—George Germain, West-Lyne ; W L. Denchar, Niverville ; John Litch, Dominion City ; L. J. Cross, William W, Callwell, Winnipeg ; Rigney et Cary épiciers Portage la Prairie. James Bell ; Portage; R. Black Park's Creek

JOHN FRASER.
President des C. des L.

Les parties Intéressées

sont requises de prendre avis que les contrats pour

les fossés, expirant le 1er septembre,

A moins d'être achevés à la fin du mois courant seront sujets à être annulés ainsique la chose a été parfaitement entendue lors de l'adjudication de ces contrats, à savoir que le temps était de l'essence du contrat.

C. P. BROWN.
Ministre des Travaux Publics.

Winnipeg 13 Sept.

BROCHE A CLOTURE !

Ayant été nommé Agents pour la plus **GRANDE COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE DE BROCHE OU FIL DE FER A CLOTURE**, dans l'Amérique, nous sommes prêts à remplir toutes les commandes qu'on voudra bien nous confier, article bien supérieure à tous les autres.

MULHOLLAND FRÈRES.

FERRONNERIE

Mulholland Freres,

ENSEIGNE

DE LA

SCIEROUGE

GRANDE RUE,

WINNIPEG

Mulholland Freres,

Coutellerie,
Argenterie Plaquée,
Cuillères et Fourchettes,
Rasoirs,
Fer,
Huile de Charbon,
Lampes et Lanternes,
Planches à tuyauter,
Clochettes pour Sleighs,
Ficelle,
Ligneux,
Outils de Menuisier,
Peintures,
Fer à repasser,
Huiles,
Térébentine,
Vernis,
Vitre,
Mastic,
Câble,
Etoupe,
Toile à emballer,
Courroies de cuir,
Cuir,
Fourches à foin,
Fourches à fumier,
Manches,
Bêches,
Casseroles en faïence,
Pelles à grain,
Faulx,
Crochets,
Pics,
Défrichoir,
Grattes,
Tarrières pour la terre,
Haches,
Scies,
Limes,
Serrures,
Pentures,
Bolts,
Etrilles,
Brosses,
Moulins à Café,
Patins,
Vernis à tuyaux,
Cirage,
Balances,
Cribles,
Teintures,
Pièges,
Fil de laiton
Fusils, 1ère qualité
Poudre,
Plomb,
Cartouches,
Boites,
Collets à chien,
Hameçons,
Pompes,
Tuyaux de plomb
Tuyaux de fer,
Boyaux (hose),
Lavoirs,
Couchettes de fer,
Pelles,
Chaudrons,
Joug à bœufs,
Fer,
Acier,
Enclumes,
Vis,
Marteaux,
Fer à cheval,
Clous à cheval.

POELES

Poëles de cuisine, Poëles de salon,
Poëles, Poëles à charbon.

FERBLANTERIE

Un assortiment complet en magasin ; recommandes reçues et remplies.

OUTILS.

Nos instruments oratoires, outils de menuisier, haches, etc., sont de la meilleure qualite, et nos prix très raisonnables.

VENANT D'ARRIVER.

Un char de papier de goudrouné pour maisons, Clous à planches, Huile de charbon, Poëles de cuisine et de salon.

Mulholland Frères.

Winnipeg, 1er Mai, 1879 1a

CONSOMPTION.

GUERIE POSITIVEMENT.

Tous ceux qui souffrent de cette maladie et qui sont désireux de se guérir devraient essayer les CELEBRES POUDRES CONSOMPTIVES DU Dr. KISNER'S.

Ces poudres sont les seules qui soient connues pour guérir tous les maux de GORGES et les maladies de POUMONS. Afin de convainere que nous cherchons pas à vous tromper nous vous en enverrons *Gratis, port payé*, UNEBOITE.

Nous n'avons pas besoin de votre argent jusqu'à ce que vous soyez parfaitement convaincus de la guerison que ces poudres auront produits : Si votre vie vaut la peine d'être sauvée, ne négligez pas de faire l'essai de ces remèdes, qui vous guérira certainement.

Prix : une grande boite $3.00, expédiée dans n'importe quelle partie des Etats-Unis et du Canada par la malle sur reçu du prix ci-haut mentionné.

ASH & ROBBINS,
360 Rue Fulton, Brooklyn, N.Y.

24 Mai, 1877. 1aa

LA
BOULE ROUGE
MAGASIN DE NOUVEAUTES
HARDES FAITES
ET
Etablissement de Tailleur.

Assortiment complet dans chaque ligne aux prix les plus bas.

Nouvelles Marchandises.

reçues tous les jours ; marquées au prix coûtant, comme préparation au système de

Paiement au Comptant,

à commencer du

1er. Mai Prochain.

—(o)—

Des circulaires donnant les prix réduits seront distribuées à cette époque qui prouveront au public les avantages à retirer des achats faits au comptant.

—o—

L'établissement de Tailleur est comme toujours sous la direction d'un Tailleur de Première Classe.

La Boule Rouge.

249 GRANDE RUE 249

WINNIPEG.

A. H. BERTRAND.

1a

ABONNEZ-TOUS
AU
JOURNAL "LE METIS"
Le seul Organe Francais publie dans le Nord-Ouest
l'Abonnement est de $2 50 par Annee,
PAYABLE D'AVANCE.
Tous ceux qui desireront le recevoir voudront bien s'adresser a J. C. S. ROYAL, Gerant.

EMPLATRES POREUSES PERFECTIONNEES DE CAOUTCHOUC A LA BELLADONE DE MITCHELL.

Jamais il n'y a eu comme à présent autant de maladies guéries par les applications extérieures. Il est notoire que plus de la moitié du monde se sert d'emplâtres ordinaires.

Les principaux ingrédients qui entrent dans la composition de ces emplâtres Mitchell sont la gomme Olibanum, le caoutchouc et la poix de bourgogne, et mêlés avec les gommes purement médicinales, forme l'un des moyens les plus puissants pour cicatriser les plaies.

Ces emplâtres, de l'aveu de tous ceux qui s'en sont servi, agissent plus promtement qu'aucune autre, et l'application d'une seule vaut plus que cent autres ordinaires. Les autres emplâtres sont lentes et exigent d'être toujours appliquées pour guérir: il en est autrement de celle-ci qui soulagent instantanément.

Elles jouissent de toutes les propriétés calmantes, réchauffantes et fortifiantes des autres empâtres. Grand nombre de personnes qui ont été gueries de rhumatisme très douleureux, douleurs de rognons, ad poitrine ou de côté, sont d'avis qu'elle le doivent aux qualités electriques possédées par ces emplâtres.

Elles sont douces et molles tout en étant très-adherentes ; guérissent à cout sûr de douleurs de reins, de côté et d'estomac ; sont sans pareilles pour les rhumes invétérés, et previennent souvent la consomption. Quelques uns mêmes croient qu'ils ont été gueris d'une consomption ancienne et bien définie.

Préparées par GEORGE E. MITCHELL, Lowell, Mass.

En vente chez tous les pharmaciens.

9 Juillet, 1877. A.

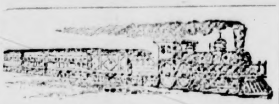

Chemin de fer Pacifique Canadien.

—o—

SAISON D'ETE

LE ET APRES

LUNDI, 3 MAI, 1880,

LES TRAINS PARTIRONT COMME SUIT :

	Laisse Selkirk.	Laisse St. Boniface.	Arrive à St. Vincent	Ar Lac Travers.
Ex quotidien.		8am	10:45 am	
Accom. quotidien excepté dimanche	8am	9:15am	1:45pm	
Accom. samedi seulement		7:30am		1:30 am

RETOUR.

	Laisse Selkirk.	Laisse St. Boniface.	Arrive à St. Vincent.	Arrive au Lac Travers.
Accom. quotidien excepté dimanche		11:30am.	3:45pm	
Accom. quotidien excepte dimanche			De 4:00pm	5pm
Ex quotidien.		5 pm	8pm	
Accom. samedi seulem.	2:30pm		8:15pm	7:10pm

L'expédition des trains a lieu d'après l'heure de St. Paul, c'est-à-dire 17 minutes plus tôt que l'heure de St Boniface. Les trains mixtes de St. Paul, *via* Breckenridge arrivent à St Vincent à 11 hrs. de l'avant-midi, l'Exprès *via* Fergus Falls à 4 45 hrs. de l'avant-midi ; le train Exprès pour le Sud part de St. Vincent *via* Fergus Falls à 12.30 ou midi et demi ; le train mixte *via* Breckenridge à 4.45 du soir.

T. J. LYNSKEY,
Surintendant.

Bureaux du Chemin de Fer,
Winnipeg, 30 Avril, 1880.

On demande des Agents.

Les Machines de $65 reduites a $25.

A faire facilement $150 par semaine.

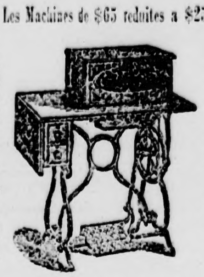

Chevaux et wagons fournis aux agents.

LA NOUVELLE
Machine a coudre "Famille"

LA MEILLEURE ET LA MOINS CHERE DE L'UNIVERS.

L'expérience le prouve au delà de tout doute.

—:o:—

La navette y est à fil double, et la piqure est double de chaque côté de l'ouvrage, ce qui lui a fait donner le plus haut prix à l'Exposition Centenaire de Philadelphie en 1876. Les fournitures sont complètes et plus considérables que n'importe quelle autre machine, et le prix en reduit à $25.

Mouvement de la navette horizontale sur cadre fort,

Navette s'ajustant d'elle même, nouvelle Tension automatique, (Nouveauté).

Navette très longue et large, s'enlevant facilement.

Bobines très-large, contenant 100 verges de fil, obviant à la necessité de renouvelles souvent.

La tension de la navette se fait directement sur le fil et non pas sur la bobine. Comme dans les autres machines, et est invariable que la bobine soit chargée ou non.

La perfection même du point de la tension.

Le fil supérieur et inférieur est tiré en même temps et la piqure se fait en même temps au milieu de l'ouvrage, ce qui donne une couture semblable des deux côtés quelque soit l'épaisseur de l'étoffe, cuir ou gaze.

Quatre motions ; le fil part de chaque côté de l'aiguille.

Nouvelle prise s'ajustant d'elle même ; le fil ne se mêle pas, et pas de point de perdus.

Bonne largeur du bras, et bonne capacité d'ouvrage.

S'adoppe à tous les besoins de couture dans une famille, sans exception.

Les diverses parties peuvent s'échanger.

Fabriquées avec le meilleur acier poli.

Motion positive, et garantie d'ouvrage certaine.

Plus facile à comprendre que n'importe quelle machine.

Travail facile à l'aiguille. Nulle force nécessaire.

Toujours prête, jamais dérangée.

Sa réputation est universelle comme machine sûre pour une famille.

Facile et douce à faire fonctionner, exige peu de soin et durera jusqu'au siècle prochain.

Forte, simple, rapide et efficace.

Servez vous en une fois, et vous n'en voudrez pas d'autre. L'argent remis avec plaisir si elle ne fait le double de l'ouvrage et ne dure pas plus qu'aucune machine coûtant le double du prix.

Les agents la vende plus rapidement qu'aucune autre par suite de "Sa qualité et son bas prix."

Venez aux Bureaux de ce Journal pour l'examiner,

ou faites en venir une par l'entremise du journal.

Machines envoyées pour examen avant le paiement. Garantie de 5 ans. Tenues en ordre sans frais. Argent remboursé si la machine n'est pas parfaite. Remises faites au clergé, aux instituteurs, aux marchands etc., qui veulent prendre des agences. Cheval et voiture fournis gratis. Pour les témoignages voir les livres de description expédiés "franco" avec des échantillons d'ouvrage, —conditions libérales, circulaires, etc., —s'adresser :

"FAMILY" SEWING MACHINE
775 BROADWAY, NEW-YORK.

16 Oct. 1879—1a

AGENCE GENERALE
DE
PROPRIETES FONCIERES,
D'ASSURANCES,
de Prêt et d'Emprunt.

—o—

A.A. C. LaRiviere – Alex. Kittson.

ST. BONIFACE, MANITOBA.

—o—

On se charge à ce Bureau de la vente et de l'achat de Terres, Lots de Ville et de toute espèce de Propriétés Foncières.

Des Assurances sont accordées contre le feu sur les bâtisses, les meubles, etc., contre les accidents et sur la vie ; on donne aussi des garanties sur la fidélité des employés publics et municipaux.

Les personnes qui désirent emprunter de l'argent pourront, en s'adressant à ce Bureau, obtenir depuis $100 jusqu'à $5,000 en donnant première hypothèque sur des propriétés dont la valeur sera suffisante et les titres reconnus au Bureau des Terres du Gouvernement.

On se charge aussi à ce Bureau de l'exécution des demandes de Patente de terre, d'actes de vente et de toute sorte de contrats.

St. Boniface, 20 Mai, 1880.

Ce Grand Remède est au rang des choses nécessaires à la vie.

Ces fameuses Pilules purifieront le sang et agissent avec la plus grande efficacité sur.

Le Foie, l'Estomac, les Reins

et les INTESTINS, donnant du ton, l'énergie et de la vigueur à ces GRANDES SOURCES DE LA VIE. Elles sont recommandées consciencieusement comme un remède infaillible dans tous les cas où la constitution, quelqu'en soit la cause, s'est affaiblie. Elles sont merveilleusement efficaces pour toutes les maladies des femmes n'importe l'âge ; et comme REMEDE GENERAL DE FAMILLE, ne peut être surpassé.

HOLLOWAY'S OINTMENT

Ses Propriétés de Guérison sont connus dans le Monde Entier.

Pour guérir le MAL DE JAMBES, Mal de Poitrine,

Vieilles Blessures,

Plais et Ulcères.

c'est un remède infaillible. Si l'on s'en frictionne le cou et l'estomac avec précaution, il guerit le MAL de GORGE, les Bronchites, les Toux et même l'ASTHME. Pour les Enflures Glandulaires, Abcès, Hémorrhoïdes, Fistules,

HOLLOWAY'S PILLS

La Goutte, le Rhumatisme,

Et toutes les MALADIES DE LA PEAU, ils n'ont jamais failli.

Les Pilules et l'Onguent sont manufacturés seulement au

No. 533 RUE OXFORD, LONDRES,

Et sont vendus par tous les Marchands de Remèdes du Monde Civilisé ; avec directions pour s'en servir, dans presque toutes les langues.

Les marques de commerce de ces Remèdes sont enrégistrées à Ottawa. Ainsi toute contre-façon dans les Possessions Anglaise de l'Amerique, sera poursuivie.

Les acheteurs devront examiner l'Etiquette sur les Pots et les Boites Si l'adresse n'est pas 533. Oxford Street, London, il y a falsification

St. Boniface, 16 Oct, 1879. 1a